

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 4 décembre 2018 à 17h38 à l'hôtel de ville, situé au 2024, route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Mme Joanne Labadie, mairesse, Mme Leslie-Anne Barber, mairesse-suppléante et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, M. Scott McDonald, Mme Susan McKay, M. Thomas Howard et Mme Isabelle Patry.

Également présent, M. Benedikt Kuhn, directeur général.

Mme Joanne Labadie, Présidente de l'assemblée, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 17h38.

En vertu de l'article 157 du Code municipal, lorsque tous les membres du conseil sont présents et renoncent à leur avis de convocation, les décisions prises par le conseil municipal lors de cette séance extraordinaire sont officielles.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question du public.

18-12-3603

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Entente de terminaison de lien d'emploi
4. Période de questions du public
5. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par: Susan McKay
Appuyé par: Isabelle Patry

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

18-12-3604

ENTENTE DE TERMINAISON DE LIEN D'EMPLOI

CONSIDÉRANT QU'une entente est intervenue avec l'employé 02-0066 relativement aux termes et modalités de la terminaison d'emploi avec la Municipalité de Pontiac;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, il est :

Proposé par : Susan McKay
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU d'accepter les termes et modalités de l'entente conclue avec l'employé 02-0066 pour la terminaison de son emploi avec la Municipalité de Pontiac.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser Mme Joanne Labadie, mairesse, à signer la transaction-quittance et reçu au nom de la Municipalité de Pontiac.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a eu aucune question du public.

18-12-3605

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par : Thomas Howard

Appuyé par : Susan McKay

ET RÉSOLU de lever la séance à 17h40 ayant épuisé l'ordre du jour.

MAIRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Ébauche - pour approbation du conseil le 15 janvier 2019